

BRASS'INNOV – ESSAI DE PROTECTION TARDIVE AVEC UN VOILE ANTI-INSECTES SUR UNE CULTURE DE RADIS NOIRS CONTRE LA MOUCHE DU CHOU

ÉTÉ/AUTOMNE 2017

Objectifs des essais

L'objectif de cet essai est de déterminer si, sur une culture de radis noir, il est possible d'attendre la mise en place du voile de protection contre la mouche du chou. Ce positionnement tardif permettrait un voire deux binages ainsi que l'apport d'engrais à la culture sans avoir à gérer un dévoilage pour ces opérations culturales.

Matériel et Méthodes

- Espèces : Radis noir
- Système : Plein champ

Modalités

1. Témoin non voilé et non traité
2. Modalité protégée à partir du stade 2-4 feuilles jusqu'à la récolte
3. Modalité protégée à partir du stade début de tubérisation/stade crayon jusqu'à la récolte
4. Témoin voilé non adjacent

Plan des essais et environnement parcellaire

L'implantation de l'essai devra se faire de la façon suivante (figure 1) :

- Dispositif en bloc de Fischer avec 4 modalités et 3 répétitions (12 parcelles élémentaires) réparties sur 3 planches.
- 15 ml par modalité
- La densité de semis sera celle pratiquée par le producteur.

La classe 1 comprend des racines présentant 1 à 2 galeries. La classe 2 comprend des racines présentant plusieurs galeries.

2 bols jaunes sont disposés sur la parcelle d'essai.

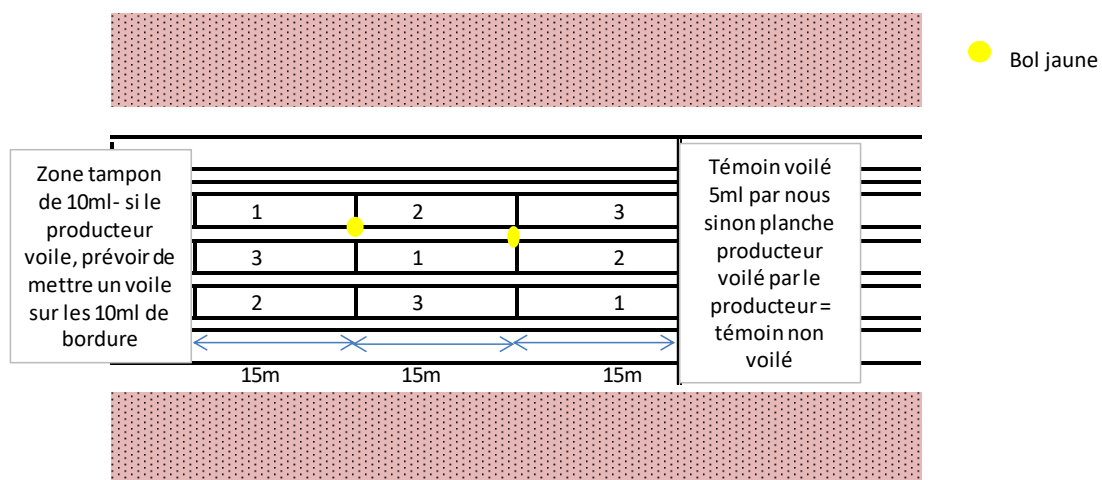


Figure 1: Schéma réel du dispositif mis en place

Conduite culturale

Semis le 17/07, piquetage et mise en place des bols le 19/07

Témoin voilé le 26/07 au stade 2 feuilles

Voilage de la modalité 2, le 03/08 avec notations des dégâts avant voilage

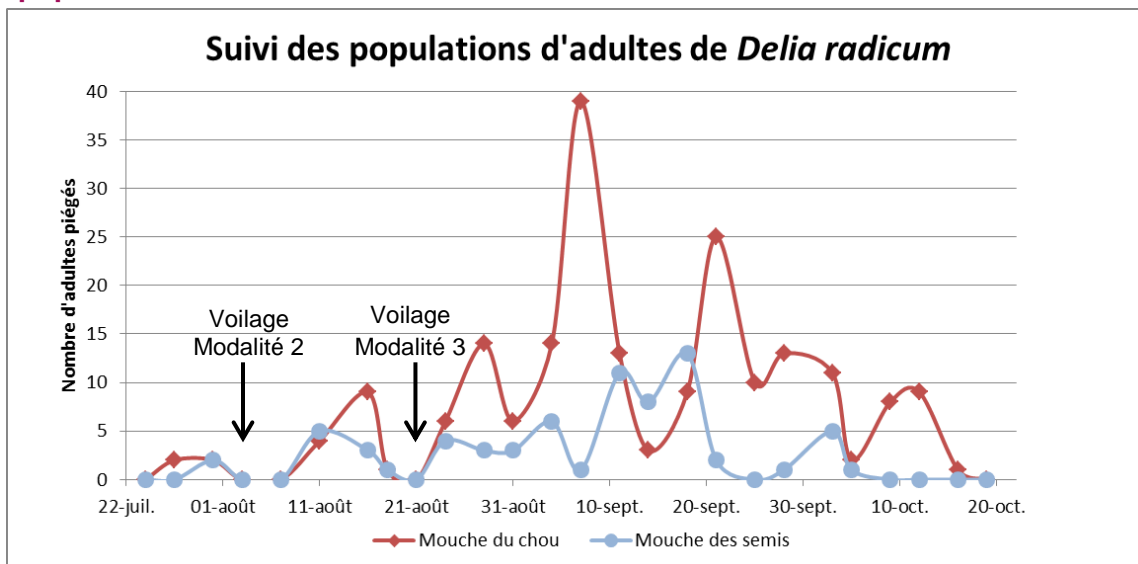
Voilage de la modalité 3 le 21/08 avec notations des dégâts avant voilage

Aucun binage n'a été réalisé par le producteur.

Récolte et notation finale réalisées le 20/10

Résultats

Suivi des populations d'adultes de *Delia radicum*

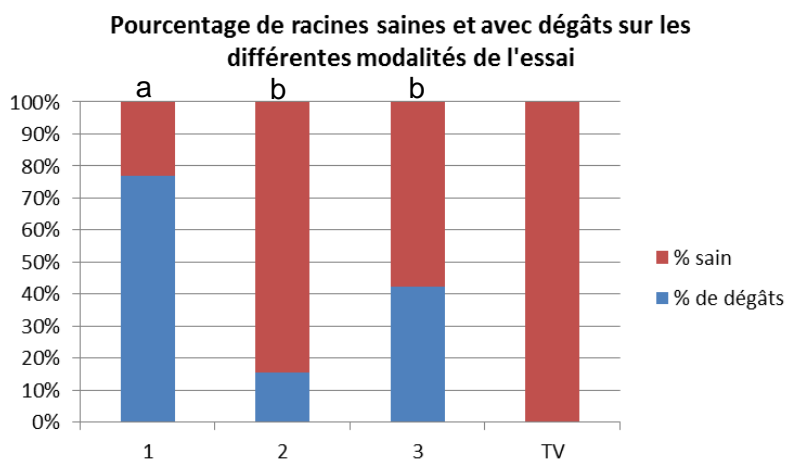


La mouche semble avoir été présente durant toute la période de l'essai selon les piégeages. Deux pics de vol successifs débutent autour du 21/08 pour se terminer au moment de la récolte de l'essai. La pression est forte avec un pic de 39 mouches piégées dans les 2 bols présents dans l'essai. Le voilage s'est mis en place sur la modalité 2 avant le début du gros du vol de mouche du chou. Le voilage sur la modalité 3 se cale avant le gros pic de vol.

Dégâts

Avant le voilage de la modalité 2, une notation intermédiaire sur 1ml a été réalisée sur les modalités 1, 2 et 3. Aucune galerie n'a été observée.

Avant le voilage de la modalité 3, une notation intermédiaire sur 1ml a été réalisée sur les modalités 1 et 3. Il est noté 1,57% de racines véreuses sur la modalité 1 et 7% de racines véreuses sur la modalité 3. Le début d'attaque est donc intervenu entre le 03/08 (date de la 1^{ère} notation intermédiaire) et le 21/08 (date de la 2^{ème} notation intermédiaire).



A la récolte finale, on a 79% de dégâts dans le témoin non voilé. Il existe une différence significative entre le témoin non traité non voilé et les modalités 2 et 3. Le témoin voilé n'est pas inclus dans l'analyse statistique car cette modalité n'a qu'une seule répétition. Néanmoins, le témoin voilé a 100% de racines saines.

La modalité 2 ne comporte que 15% de dégâts par rapport à la modalité 3 (43%). Cependant, les modalités ne sont pas statistiquement différentes.

Conclusion

Selon les résultats, il apparaît clairement qu'il faut poser le voile sur une culture de radis noirs au stade 2 feuilles et pas après pour avoir un minimum de dégâts sur sa culture. La pose du voile au stade 2-4 feuilles n'a engendré que 15% de dégâts au sein de l'essai. Cela coïncide également avec une présence relativement faible de la mouche comptabilisée dans les piègeages (au maximum 2 mouches dans 2 bols jaunes). La présence de mouches piégées a été plus importante entre les deux dates de voilages. Cette augmentation a permis de contaminer la modalité 3. Ces résultats rejoignent les conclusions de l'essai effectué en 2016.